

80%

GREVE DU 29 SEPTEMBRE 2015

80% DES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL DE PÔLE EMPLOI EN LUTTE ET EN GREVE

POUR DEFENDRE LEUR METIER, POUR DEFENDRE TOUS LES METIERS DE POLE EMPLOI !

Solidaires SUD Emploi et le SNU Pôle Emploi FSU soutiennent l'action des Psychologues du Travail qui dénoncent plus que jamais la déqualification et la disparition des métiers à Pôle emploi.

Avec 80% de grévistes ce 29 septembre (63% le 17 juin 2014), ce mouvement prend de l'ampleur !

Une centaine de collègues a manifesté devant la Direction générale pour protester contre la casse de leur métier et de tous les métiers à Pôle emploi, contre les changements incessants et continus de l'Etablissement au détriment de la qualité du service rendu aux usagers de Pôle-emploi !

Entre discours et réalité

Comme à son habitude, l'actuelle Direction générale reste soucieuse des seules logiques gestionnaires, statistiques et d'affichage : contrairement à sa « communication » valorisant l'expertise des Conseillers et des Psychologues, la DG utilise le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) pour déqualifier et/ou faire disparaître ces métiers.

Les méthodes contestables de la Direction Générale

Nos 2 délégations reçues par la DG dénoncent la pratique de cette dernière consistant à feindre l'écoute et la compréhension, tout en signifiant le refus de négocier, les réponses à nos revendications et propositions étant d'emblée prises, arrêtées et fermes, toujours selon leurs propos.

Le SNU Pôle emploi FSU et Solidaires SUD Emploi dénoncent aussi avec force les jugements de valeur, les propos d'intimidation et les menaces sur le contrat de travail formulés à plusieurs reprises par la Direction Générale au cours de cette rencontre :

« (...) Après [concernant votre action] se posera la question de l'exercice d'un contrat de travail dans un établissement qui a des orientations (...). On est tous appelé à se poser la question : on se soumet ou on se démet, comme on dit ! »

« (...) Je vous assure, j'aurais votre formation et vos convictions, je travaillerais en profession libérale. Là, je me donnerais le cadre que je voudrais »...

Nos 2 organisations syndicales exigent donc encore plus de la DG :

- La suppression de la «Délégation de suivi interne» pour les DE que les Psychologues sont amenés à recevoir, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du CEP
- Des garanties sur le métier de Psychologue à Pôle emploi dans le cadre de leur mission de service public et le respect de son code de déontologie.
- Le respect du métier et de la convention collective avec notamment la **confidentialité des entretiens et des dossiers**, une demande d'**instrumentation professionnelle** validée scientifiquement, le maintien du **statut cadre dès le recrutement**, le maintien des **collectifs de travail** en EOS, une **véritable animation technique** dans chacun des Etablissements, **l'arrêt de l'évaluation quantitative** de l'activité sans préoccupation de la qualité du service rendu aux demandeurs d'emploi, l'accès des demandeurs d'emploi sur la base du volontariat (invités et non convoqués), **l'augmentation des effectifs de psychologues du travail !**
- La fin des menaces, des propos d'intimidation et discriminatoires de la direction, le respect du dialogue social... **le respect des personnes et du droit !**

Pour Solidaires SUD Emploi et le SNU Pôle emploi FSU, la DG ne peut pas ignorer l'engagement de ces professionnels, l'importance de leurs mobilisations en restant sourde à leurs revendications et propositions.

Le SNU Pôle emploi FSU et Solidaires SUD Emploi revendiquent pour toutes et tous les agent-es la préservation de leurs métiers, les moyens et les conditions nécessaires à la réalisation des missions de Pôle emploi, pour un Service Public de l'Emploi au service de toutes et tous ses usagères et usagers.



syndicat.snu@pole-emploi.fr
www.snutefifsu.fr/pole-emploi



syndicat.sud@pole-emploi.fr
<http://www.sudemploi.org>